

LE CAUE DE L'ESSONNE RECRUTE EN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉ

UN(E) URBANISTE EXPÉRIMENTÉ(E) CHARGÉ(E) DES MISSIONS DU CAUE

1 - Le contexte

Le Conseil en Architecture, en urbanisme et environnement est depuis quelques années, attendu par les collectivités territoriales sur l'urbanisme, le processus de projet urbain, les formes urbaines et les conditions d'un développement urbain maîtrisé alternatif à l'étalement urbain, l'aménagement d'espaces publics et de l'insertion urbaine d'équipements.

La création de ce poste d'urbaniste qualifié chargé des missions du CAUE, permettra à l'équipe du CAUE d'aborder les questions, formations, conseils et accompagnement demandés au CAUE avec cette compétence spécifique.

Ce poste, en lien étroit avec la direction, contribuera à développer un travail transversal et concerté de l'équipe pour la mise en place de dispositifs pérennes de sensibilisation et de formation qui viendra renforcer la capacité du CAUE à répondre aux nouvelles attentes des collectivités locales.

2 - Description des missions

Sous pilotage de la directrice, l'activité de l'urbaniste recruté(e) sera principalement fondée sur l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage (collectivités, bailleurs, ...) , elle se complètera naturellement par un exercice de l'ensemble des missions du CAUE : informer, former, donc transmettre aux publics du CAUE.

Le CAUE souhaite particulièrement développer :

- le conseil et l'accompagnement des élus dans la mise en œuvre des nouvelles dispositions législatives,
- la formation des élus à la déclinaison de ces dispositions sur leur territoire, à l'élaboration de stratégie d'aménagement et à la mobilisation d'outils pour mettre en œuvre cette stratégie,

2.1 - Missions de conseil et d'accompagnement des collectivités territoriales :

Les missions de conseil et d'accompagnement partenarial des communes et des intercommunalités dans leurs démarches d'urbanisme et dans la conception de leurs projets urbains comprennent :

- L'accompagnement d'opérations et suivi des projets de développement urbain.
- La participation au processus de mise en œuvre des SCOT et des PLU auprès des différents partenaires impliqués dans ces démarches.

2.2 - Missions de formation des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'oeuvre

La mission de formation comprend, la définition des objectifs pédagogiques pour un public ciblé et le programme pédagogique et ses modalités, la transmission d'un savoir dans une action de formation et l'intervention dans le cadre de formations initiées par le CAUE ou d'autres acteurs

2.3 - Missions d'animation et de sensibilisation au domaine de l'urbanisme

Les missions d'animation et de sensibilisation peuvent relever de différentes approches :

- L'animation de réseaux de professionnels et d'élus autour des grandes problématiques des dynamiques urbaines.

- Le lancement de réflexions et d'actions de sensibilisation concernant la maîtrise de l'étalement urbain, la diversification des formes urbaines, (expositions, conférences, voyages d'études, formations).
- La mise en place d'un dispositif d'appels d'idées et d'expérimentation.
- La réalisation de référentiels sur les concepts, les problématiques et les outils de l'urbanisme et du développement urbain durable.
- La contribution à l'établissement des supports de communication du CAUE dans l'activité urbanisme.
- ...

3 - Caractéristiques principales :

Les contraintes spécifiques suivantes s'appliqueront au prestataire :

- Ne pas conduire d'études d'urbanisme et d'aménagement à titre privé sur le département de l'Essonne;
- S'engager à respecter un devoir de réserve strict concernant les affaires ou les informations portées à sa connaissance dans le cadre de sa mission. Y compris après la fin de celle-ci.
- Disposer d'un véhicule pour effectuer les déplacements nécessaires à la mission.

Ces conditions devront être effectives dès le début de la mission et resteront applicables pendant toute sa durée.

- Le poste est à pourvoir pour 4j/semaine, dans les meilleurs délais.

4 - Profil recherché :

- Diplômé(e) bac + 5, en Urbanisme et Aménagement, avec une expérience d'une dizaine d'années au moins.
- Connaissance des différents domaines, des stratégies et des procédures se rapportant à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à l'action foncière.
- Expérience en matière de programmation et de planification territoriale.
- Capacité à concevoir, projeter et présenter des propositions d'aménagement spatialisées, qui intègrent la faisabilité réglementaire, technique et économique, ainsi que la dimension temporelle.
- Expérience des relations de travail avec les collectivités locales, bonne connaissance du système institutionnel.
- Expérience en matière de pédagogie, concertation et travail en équipe.
- Capacité d'initiative, esprit créatif et de synthèse, qualités rédactionnelles.

Candidatures :

Lettre de motivation avec prétentions (sachant que la rémunération sera conforme aux dispositions de la convention collective et de la politique salariale du CAUE, suivant l'expérience), photo, CV, ainsi qu'une présentation des modalités de réalisation de trois exemples de missions similaires aux missions de conseil et d'accompagnement décrites, devront nous être adressés avant le 20 octobre 2015 à l'attention de :

Thomas JOLY, président du CAUE de l'Essonne
Maison Départementale de l'Habitat
1 bld de l'Ecoute s'il pleut
91021 Evry Cedex

TEL : 01 60 79 35 44 FAX : 01 60 79 45 81 Courriel : elucas@caue91.asso.fr

Site : www.Caue91.asso.fr